



Mise en marché du bois en Côte-du-Sud

## Le conflit sous la loupe

PAGES 6 ET 7

(Photo Archives)

# Projet de loi 86 RÉACTION MITIGÉE MALGRÉ DES APPUIS



Malgré certaines réserves, tant la Fédération québécoise des municipalités (FQM) que l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Chaudière-Appalaches appuient le projet de loi 86, visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité.

PAGE 3

(Photo Textuel)

## Une multitude de services sous un même toit, c'est aussi ça l'UPA!

### Une gamme complète de services professionnels :

- Embauche de main-d'œuvre locale
- Embauche de travailleurs étrangers temporaires
- Formation continue
- Mutuelle de prévention
- Service-conseil en ressources humaines
- Service-conseil en santé et sécurité

### Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

Saint-Georges  
2550, 127e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1 | Tél. : 418 228-5588

Sainte-Marie  
1135, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (Québec) G6E 1M9 | Tél. : 418 386-5588

Sans frais : 1 888 938-3872 | Télécopieur : 1 418 478-1108

[www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca)

**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles  
Chaudière-Appalaches

ENSEMBLE  
POUR  
ET FAIRE  
NOURRIR  
GRANDIR  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

# PHANEUF

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

**OFFRE ENTRETIEN**

**PROGRAMME  
SERVICE  
D'ENTRETIEN**

Valide jusqu'au 14 mars 2025

OBTENEZ

**6X LES POINTS  
ROUGES**

Offre équivalente à 15% de remise sur les pièces et le service en atelier.\*

\*Certaines conditions s'appliquent.

**+++**

**50% DE RABAIS**

sur le transport avec frais de réparation de 1500\$ (+tx) et plus.

**NOS 8  
SUCCURSALES**

**UPTON 450 549-5811  
SHEFFORD 450 372-7217  
STE-BRIGIDE 450 293-4951  
VICTORIAVILLE 819 752-2594**

**LA DURANTAYE 418 884-2841  
STE-MARTINE 450 427-3612  
ST-CLET 450 456-3331  
HUNTINGDON 450 264-5198**

**CNH** INDUSTRIAL  
GENUINE  
PARTS

©2024 CNH Industrial America LLC. Tous droits réservés. Case IH est une marque déposée aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, détenue par CNH Industrial N.V., ses filiales ou sociétés affiliées ou sous licence à celle-ci. CNH Industrial Genuine Parts est une marque déposée aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, détenue par ou sous licence CNH Industrial N.V., ses filiales ou sociétés affiliées. Toutes les marques de commerce mentionnées dans les présentes, en association avec les biens et/ou services d'entreprises autres que CNH Industrial America LLC sont la propriété de ces sociétés respectives.

**CASE IH**

## PROJET DE LOI 86

# Modernisation souhaitée de la protection du territoire agricole

**ERIC GOURDE**  
egourde@icimedias.ca

**AGRICULTURE.** La modernisation de la loi visant à protéger le territoire agricole est en cours et les premiers échos semblent positifs. Plusieurs organisations municipales ont réagi favorablement au projet. L'Union des producteurs agricoles du Québec a toutefois été plus critique souhaitant voir Québec en faire davantage.

Le projet de loi no 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, comporte plusieurs propositions visant la protection des terres agricoles, la lutte contre la spéculation, le soutien aux régions et une simplification souhaitée de la réglementation. L'agrotourisme et l'agriculture locale sont aussi inclus dans le projet.

Plus spécifiquement, Québec souhaite lutter contre l'achat de terres par des investisseurs étrangers et la flambée des prix qu'il occasionne, grâce à des outils pour mieux suivre et encadrer les transactions faites par des non-agriculteurs. On souhaite aussi ajouter des critères pour que les décisions tiennent compte des effets sur le développement durable et la vitalité des communautés locales. La réduction de la paperasse et des délais liés à certaines autorisations exigées par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) en font aussi partie, tout comme permettre davantage d'activités sur les terres agricoles et mettre en place des autorisations plus adaptées à ces projets.

### LE MILIEU MUNICIPAL PERPLEXE

Dans le cadre des consultations sur le projet de loi, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a indiqué vouloir corriger certaines lacunes, notamment du côté des pouvoirs accordés à la CPTAQ, souhaitant une nouvelle approche pour mieux définir les espaces appropriés disponibles.

Le président de la fédération, Jacques Demers, indique qu'en ruralité, le territoire agricole est souvent le premier revenu d'une municipalité, avec la forêt, et que la beauté des paysages en milieu rural est souvent en milieu agricole. Toutefois, le lien de confiance la CPTAQ avec le milieu municipal, et même des agriculteurs, n'est pas toujours au beau fixe.

« On a souvent l'impression que l'organisme essaie de trouver l'article pour pouvoir dire non, plutôt que de regarder réellement ce qui se passe sur chacun des territoires et qu'il n'y a pas qu'un seul élément à prendre en cause, plutôt que de voir plus large. »



Martin Caron et James Allen de L'UPA ont encore des éléments à proposer au ministre sur le projet de loi. (Photo gracieuse26)

Il ajoute que les communautés doivent tout de même être d'ampleur suffisante pour donner des services. « Quand on cherche de l'eau et qu'un endroit où on en aurait se trouve en territoire agricole, qu'on ne puisse aller de l'avant pour cette raison parce qu'il s'est passé telle situation à Montréal ou sur sa banlieue en pensant que ça doit s'appliquer partout, ça ne tient pas. »

Il ajoute qu'il y a davantage de terres agricoles protégées aujourd'hui que lors de la naissance du programme. C'est pourquoi il estime qu'une cartographie de la province à cet effet doit être refaite. « Ça fait plus de 45 ans qu'on a fait le zonage agricole. Est-ce qu'on peut revoir ça? On dévie souvent la conversation en nous amenant à des endroits où nous serions d'accord que ça n'avait pas d'allure. Le coup le plus important dans une situation sera toujours le prochain, et non ceux du passé. »

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a pour sa part salué la volonté d'une valorisation des terres en friche, qui faciliterait leur remise en culture et leur accès pour la relève agricole, le soutien à l'agrotourisme et aux produits locaux, l'analyse simultanée de demandes d'exclusion et d'inclusion au territoire agricole par la CPTAQ et l'optimisation des infrastructures municipales déjà en place pour la construction de logements.

Toutefois, l'organisation municipale déplore l'absence de considérations environnementales dans le projet de loi et craint que le projet de loi limite les options durables de gestion de l'urbanisation pour certaines MRC et bloque l'implantation

d'infrastructures essentielles en région comme des écoles.

### L'UPA SATISFAITE... À MOITIÉ

Tout en appuyant le projet de loi, l'Union des producteurs agricoles (UPA) souhaite, de son côté, voir Québec élever la protection du territoire agricole au rang de priorité nationale. Son président, Martin Caron, estime qu'on ouvre trop de portes aux usages non agricoles.

Le syndicat évoque également que la zone agricole ne représente qu'environ 4% du territoire québécois et qu'elle continue néanmoins d'être grugée par l'étalement urbain, l'activité de spéculateurs financiers et immobiliers, les projets industriels et la construction d'infrastructures.

Plusieurs changements suscitent toutefois l'adhésion du milieu agricole, comme l'application renforcée de la loi attribuant des pouvoirs additionnels à la CPTAQ, l'augmentation des exigences en aménagement du territoire, une meilleure prise en compte du dynamisme du territoire agricole ainsi que la fin de la saga concernant l'interdiction de construction d'une seconde résidence sur les superficies bénéficiant de droits acquis.

L'organisation dénote toutefois l'absence de mesures pour éviter les recours aux décrets pour contourner la CPTAQ et que le projet de loi n'aborde pas la pression générée par l'implantation croissante de projets énergétiques sur le territoire agricole.

Pour le président de l'UPA en Chaudière-Appalaches, James Allen, le registre des

transactions est tout de même une bonne avancée en soi tout comme la permission aux municipalités de surtaxer les propriétaires de terres agricoles qui ne les remettent pas en culture. « Si c'est adopté, la municipalité pourrait taxer jusqu'au triple pour ces superficies. Ça devrait inciter les non-producteurs à les rendre disponibles pour certains usages, dont l'épandage ou la récolte de foin. Ça devrait aussi éviter la spéculation », résume-t-il.

Sur le fait qu'un bon nombre de terres agricoles deviennent en friche, lorsque vendues, James Allen convient que ce ne sont pas toutes les terres qui peuvent demeurer cultivables, notamment en raison d'un manque de relève. Il fonde un certain espoir sur un projet de loi étudié dans Les Etchemins depuis deux ans et qui tarde à être approuvé par le ministère de l'Environnement.

« Certaines terres pourraient être reboisées et servir à l'industrie forestière éventuellement, sauf qu'à l'heure actuelle, le propriétaire a besoin d'un avis agronomique pour aller de l'avant. C'est toutefois très pointu, car le peu de terres qui nous reste en culture, qui deviendraient forestières, ça demeure de l'agriculture, mais ça demande beaucoup de temps avant d'être productif. »

L'UPA insiste aussi sur le fait que la protection du territoire agricole doit aussi être une responsabilité stratégique de l'État québécois face aux « menaces à la sécurité alimentaire », en invoquant notamment les changements climatiques, les pandémies, les guerres commerciales et les menaces de l'administration Trump.



Contactez Jade Dostie, agr.  
418 389-0648 poste 118  
Jade.dostie@lecmca.com  
Informations sur lecmca.com

## Nouveau service : Mon portrait acéricole

- Vous avez une entreprise majoritairement acéricole?
- Vous envisagez un transfert d'entreprise?
- Vous avez des projets de développement ou d'investissement?
- Vous auriez besoin d'avoir un portrait global de la situation actuelle?

Cette offre est pour vous!

**CMCA**  
Centre multi-conseils agricoles

Profitez de notre promotion à 195 \$ + taxes (valeur de 400 \$)



## PRODUCTION PORCINE

# Démystifier la ferme familiale

**ERIC GOURDE**  
egourde@icimedias.ca

**AGRICULTURE.** Une soixantaine de producteurs de porcs de la région se sont regroupés, le 20 janvier dernier à Saint-Narcisse, pour en apprendre davantage sur les nouvelles tendances de leur domaine, lors de l'activité « Parlons cochons ».

Réunis à l'invitation de l'entreprise Bernard Breton Inc., les participants ont pu entendre le point de vue des conférenciers invités pour l'occasion, soit Alain Lefebvre, Lori-Anne Berthiaume et Simon Brière, présentations qui ont porté sur l'économie, la gestion et les nouvelles tendances technologiques.

Raymond Breton et son équipe souhaitent, dans un premier temps, démystifier les mauvaises impressions laissées sur la ferme porcine familiale en général, surtout que l'industrie a subi des coups durs au cours des dernières années.

« Nous avons 45 fermes familiales présentes à la rencontre et nous avons eu besoin de regrouper des producteurs de 14 municipalités pour y parvenir. Il y a cinq ans, nous avons ça dans deux ou trois municipalités », explique M. Breton.

« On souhaitait les informer, les stimuler et les encourager. On songeait au départ à une quinzaine de fermes invitées, mais on a choisi d'élargir l'invitation pour que tout le monde reçoive le même message en même temps. »

Alain Lefebvre de Jyga Technologie est le premier à s'être adressé aux invités. Il a indiqué que l'accès aux technologies doit être une option. La technologie doit uniquement permettre de régler

un problème dans la vie, dans une industrie et autres. « Si le développement est fait dans le but d'assouvir ou de régler une situation ou un besoin, on va y chercher des avantages. Ce n'est pas pour créer un besoin, mais le combler. »

Le taux de succès d'un investissement versus la productivité et les bénéfices doit d'abord être évalué, insiste-t-il. « Il faut que ce soit atteignable comme objectif. Il faut passer à l'étape de rendre les choses simples. S'il fallait être programmeur informatique pour être en mesure d'utiliser nos téléphones aujourd'hui, ce n'est pas tout le monde qui en aurait », a-t-il illustré.

### SPÉCULATION VERSUS GESTION OPTIMALE

Propriétaire d'une entreprise en élevage porcine, Lori-Anne Berthiaume de Saint-Elzéar est venue raconter les leçons apprises à la suite de l'incendie de sa ferme survenu en mars 2023. Elle s'est relevée de cette épreuve, tout en améliorant sa productivité, elle qui produit environ 45 000 porcs annuellement.

« La décision de rebâtir s'est prise rapidement. Je suis en relève depuis huit ans, alors j'ai des dettes. Il fallait trouver un côté positif à quelque chose de négatif. Je suis une fille de finances, alors je cherchais des solutions sur le terrain et comment faire. Je suis retourné à la ferme et y ai travaillé à temps plein plusieurs mois, ce qui m'a aidé à comprendre des choses », a-t-elle résumé.

Si la gestion doit être optimale, l'apport des ressources humaines doit être au cœur de toutes les réflexions, insiste-t-elle. « Il faut compter. On a besoin d'une bonne main-d'œuvre et avoir une



La soixantaine de participants provenaient d'une quinzaine de localités en Chaudière-Appalaches.

(Photo Icimédias - Éric Gourde)

vision commune des choses. Nos employés doivent être stimulés et motivés et souvent, c'est le salaire qui fait la différence. C'est rentable d'avoir une bonne main-d'œuvre. Tout le monde est gagnant. »

Expert des marchés financiers, Simon Brière avait pour mission d'expliquer de quoi l'économie pourrait avoir l'air, particulièrement en agriculture. Sachant que l'industrie du porc a été particulièrement touchée avec la fermeture de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction, il observe que des turbulences sont toujours présentes.

« Il y a une offre et une demande qu'on ne peut prédire. On veut produire quelque chose qui est

en demande, mais on ne peut changer notre fusil d'épaule rapidement, car la théorie du changement existe, mais l'être humain ne change pas si facilement. La plupart veulent que ce soit les autres qui changent, alors ce n'est pas rapide. »

Pour lui, la mondialisation de l'agriculture est toujours possible, malgré des épisodes comme celui de Vallée-Jonction. « Il y a des pays qui se fient sur l'importation de denrées pour combler certains besoins. Le nord de l'Afrique est un exemple. On a cette capacité de trouver des solutions au courant générationnel et au déplacement potentiel de productions », a-t-il pris soin de préciser.

## FEMMES EN AGRICULTURE

# Reconnaître leur travail invisible

**DANNY LIZOTTE**  
dlizotte@icimedias.ca

**AGRICULTURE.** Un outil novateur conçu pour calculer la valeur du travail invisible, souvent réalisé par les femmes dans le secteur agricole, a été lancé récemment par Les Agricultrices du Québec.

Cette initiative est appuyée par le secrétariat à la Condition féminine afin de reconnaître et valoriser un aspect important, mais souvent ignoré du quotidien des femmes dans le milieu agricole.

« Cet outil est là pour sensibiliser les hommes et les femmes en agriculture », explique la présidente des Agricultrices de la Chaudière-Appalaches Ouest, Caroline Dion.

Cette dernière est agricultrice sur une ferme laitière, située à Saint-Bernard, et travaille également sur une érablière.

Selon un rapport du Groupe de recherche sur le travail agricole intitulé *Pour mieux comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein du travail agricole*, publié en 2023, les femmes disent travailler en moyenne 77 heures par semaine, incluant des heures consacrées à des activités non comptabilisées dans les calculs économiques.

Les agricultrices déclarent qu'environ 37 % d'entre elles ont de la difficulté à concilier leurs responsabilités agricoles et familiales. Cette problématique est exacerbée par l'inaccessibilité des services de garde adaptés aux réalités rurales.

« Pour la région Chaudière-Appalaches, les chiffres sont essentiellement les mêmes », précise M<sup>me</sup> Dion.

### OUTIL DE CALCUL

Ce nouvel outil soulève les enjeux d'équité économique importants. Bien que les agricultrices assument souvent la planification familiale et les soins aux proches, ce qui augmente leur charge mentale, ce travail n'est pas pris en compte dans les coûts de production.

Autre point essentiel, les résultats de la consultation Femmes et ruralité, réalisée en 2016, dévoilaient que 33 % des femmes travaillant dans l'entreprise de leur conjoint n'ont ni salaire ni part formelle, les exposant ainsi à des situations financières précaires en cas de séparation ou de décès.

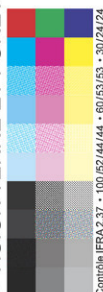


La présidente des Agricultrices de la Chaudière-Appalaches Ouest, Caroline Dion. (Photo gracieuseté)

Cet outil novateur permettra non seulement de reconnaître des inégalités, mais aussi de revendiquer des politiques mieux adaptées. Toutes les personnes du milieu agricole peuvent dès maintenant utiliser cet outil en ligne afin de mieux comprendre et faire reconnaître leur importante contribution.

### TRAVAIL INVISIBLE

Par le terme « travail invisible », on veut faire ressortir des activités non rémunérées, comme les soins aux enfants, la planification des repas, la prise en charge des tâches ménagères, le bénévolat et les contributions, sans salaire ni part, dans les entreprises familiales.



VISION  
**Terre et Forêt**  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

UNE PUBLICATION DE **icimédias** EN COLLABORATION AVEC **La Terre**  
DES MÉDIAS D'ICI POUR LES GENS D'ICI FONDÉE EN 1929 DE CHEZ NOUS

Éditrice régionale : Caroline Gilbert

Coordonnatrice à la maquette :  
Cindy Wickens, Chantal Lessard,  
Linda Dorasamy, Nedra Said

Rédaction : Icimédias inc.  
redaction@leclaireurprogres.ca

Infographie : Icimédias inc.

Publié par : L'Éclaireur Progrès en  
collaboration avec La Terre de chez nous

Président : Renel Bouchard

Conseiller-ères en solution Médias

Estelle Marier, Jessy Fournier,  
Steve Godbout, Jeremy Baillargeon,  
Benoit Drouin

TIRAGE : 5 000 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Imprimé par Imprimerie Quebecor Média  
2015 Inc. Convention de la poste publication  
No 40069165 No d'enregistrement 07665.  
Toute reproduction des annonces ou  
informations en tout ou en partie de la façon  
officielle ou déguisée, est fortement interdite  
sans la permission écrite de la compagnie.  
ISSN 1181-2974

Abonnement : Canada : 1 an, 214,50\$  
(Taxes incluses).



Veuillez recycler  
ce journal

Prochaine publication : 4 juin 2025

1480, boulevard Dionne, Suite 208, Saint-Georges (Québec) G5Y 3V8 | 418 228-8858 | www.leclaireurprogres.ca | www.icimedias.ca



LA GUADELOUPE

## Cidrierie enracinée parmi les pommiers sauvages

FRÉDÉRIC DESJARDINS

fdesjardins@leclairerprogres.ca

**AGRICULTURE.** Il y a trois ans, la famille Beauséjour amorçait le développement d'une cidrierie avec leurs pommiers sauvages, sur une terre de sept hectares à La Guadeloupe. En septembre 2024, Simon, Alain et Sylvie ont ouvert officiellement la Cidrierie l'Enraciné, un type de projet rare en Chaudière-Appalaches.

Les 600 pommiers de cette terre, aux floraisons différentes, sont uniques en raison de leur propagation par semis. Dans le jargon agricole, on parle de sauvages (arbres non greffés), contrairement aux pommiers par propagation végétative (traditionnels). Chaque pommier possède ainsi un goût et une texture différente.

Après de multiples essais, la Cidrierie l'Enraciné a conçu trois cidres : Bois libre (100% sauvage), Bois tendre (100% traditionnel) et Bois de cœur (moitié-moitié). «On a une entente avec le verger biologique À la croisée des pommes, de Saint-Joseph-du-Lac (Laurentides), où l'on se procure des pommes traditionnelles», précise Alain Beauséjour, copropriétaire avec son père Alain et sa mère Sylvie.

Comme la fermentation dure huit mois, et qu'une autre année est nécessaire pour le mûrissement en bouteille, les premiers cidres ont effectué leur apparition à l'automne 2023 dans divers commerces. Maintenant, les visiteurs peuvent acheter et goûter les produits directement à la cidrierie.

«On a eu notre permis de vente d'alcool cette année pour le faire à la cidrierie. [...] Les deux premières années de l'entreprise, on a travaillé beaucoup sur les installations et la production. Il fallait également faire approuver nos étiquettes, tout en respectant le rythme naturel des pommiers», explique Alain Beauséjour.



Simon, Sylvie et Alain Beauséjour conçoivent trois types de cidre.

(Photo L'Éclairer Progrès - Frédéric Desjardins)

### CROISSANCE ORGANIQUE

Lors d'une rencontre avec le journal en septembre 2021, le patriarche voyait tout cela comme un beau projet de fin de carrière. Il souhaitait laisser un legs aux prochaines générations, un défi que voulait relever son fils.

«Dans une croissance organique, on vise entre 3500 et 5000 bouteilles par année. [...] On n'est pas dans un projet où l'on veut sortir des produits (en volume) le plus rapidement possible. Le temps reste un ingrédient très intéressant dans les alcools. Un processus de deux ans, pour arriver à un cidre, il y a peu de cidreries au Québec qui font ça», affirme Simon Beauséjour.

Pour lui, la Cidrierie l'Enraciné se situe à cheval entre la cueillette sauvage et la permaculture. «Cette grande biodiversité se reflète dans nos cidres. La conduite des fermentations en chai est celle de l'artisan», dit-il, ajoutant que l'entreprise possède les atouts nécessaires pour faire face aux changements climatiques.

### SAINT-BERNARD

## Jyga Technologies acquiert 33 % d'Équipements GDL

DANNY LIZOTTE

dlizotte@icimedias.ca

**AGRICULTURE.** Les frères Alain et Donald Lefebvre, propriétaires de Jyga Technologies, acquièrent 33 % des parts d'Équipements GDL. Ces deux entreprises de la Beauce œuvrent dans le secteur porcin québécois.

Ce nouveau partenariat offrira une expertise solide permettant ainsi d'augmenter leurs offres tout en respectant leur identité et leurs valeurs.

En effet, la fine connaissance des équipements sur mesure fabriqués par l'équipe de GDL ainsi que leur système d'alimentation Gestal offrent une opportunité très intéressante pour les producteurs de porcs dans la province et ailleurs au pays.

«GDL et Jyga sont compatibles et partagent une vision commune : soutenir les producteurs porcins avec des produits de haute qualité et un service humain. Avec cette alliance, nous restons fidèles à nos missions respectives tout en explorant de nouvelles opportunités», se réjouissent les hommes d'affaires Alain et Donald Lefebvre.

Ces derniers sont également à la tête de la Ferme Aldo, à Saint-Lambert-de-Lauzon.

Depuis 1988, la direction d'Équipements GDL poursuit sa raison d'être soit de fournir à ses

clients des conseils personnalisés, peu importe le type d'élevage qu'ils opèrent. En plus de fabriquer ses propres produits sur mesure (cage, porte, trémie, etc.), l'entreprise propose de nombreuses pièces de distribution, essentielles à la maintenance de la ferme (ventilation, planchers, panneau, etc.).

La nouvelle alliance avec Jyga Technologies assurera la continuité pour les Équipements GDL. L'entreprise de Saint-Bernard se verra offrir des opportunités sur de nouveaux territoires. Ainsi, de nouveaux horizons s'ouvriront pour ces deux compagnies beauceronnes.

Daric Grenier et Éric Vigneault, propriétaires des Équipements GDL, voient l'avenir de leur entreprise atteindre de nouveaux sommets.

Pour sa part, Jyga Technologies profitera de cette récente union en accédant à une gamme élargie de produits de qualité, notamment pour les pouponnières et les engraisements.

Soulignons que l'entreprise de Saint-Lambert-de-Lauzon est la première à concevoir et fabriquer des systèmes d'alimentation automatisés pour les porcs. En plus du système d'alimentation Gestal, elle développe aussi le logiciel Vision et la gamme d'équipements Robust.

CHRONIQUE

acfa

CULTIVEZ VOTRE SANTÉ MENTALE



Février tire sa révérence avec un goût amer, un contexte économique difficile à nier. Qu'est-ce qu'est-ce qui nous pend au bout du nez? Qu'est-ce qui nous attend dans le détour de l'incertitude imposée par nos voisins du Sud? Que restera-t-il de la relation d'affaires qui semblait être basée sur la confiance et l'entraide, ou presque... Ces questions n'ont à ce jour pas trouvé réponse à leur peinture comme toutes les autres sur les plans social, environnemental et j'en passe. Ça me débîne bien d'avouer que pour l'instant le sentiment d'impuissance est bien le seul à s'écrier «PRÉSENT!». Dommage qu'avec le contexte actuel, le chocolat cheap et les fleurs d'épicerie de la St-Valentin ne réussissent pas à souligner l'amour qu'il reste. Car, de l'amour, il y en a. J'en vois à tous les jours auprès des producteurs et productrices que j'accompagne, mes collègues, mes proches et dans mon environnement. M. Trump ne peut pas imposer des tarifs sur ça.

De l'amour, il y en a dans le visible et l'invisible du simple quotidien. J'en vois quand une famille réussit à résoudre un conflit ou même quand ses membres expliquent avoir réagi d'une façon par peur de blesser l'autre. J'en vois quand un producteur s'ennuie de ses enfants une semaine sur deux en raison d'une garde partagée. J'en vois quand un couple s'aime assez bien pour demander de l'aide ensemble pour mieux comprendre le «je», l'autre et le «nous». J'en vois quand on me parle des animaux d'élevage et de la chanceuse du troupeau qui a certains privilèges. J'en vois dans les yeux d'une relève et d'un cédant qui malgré les défis, aiment ça travailler ensemble, même s'ils ne sont pas prêts à se l'avouer. J'en vois quand on pleure le décès d'un proche et qu'on le fait revivre à travers les souvenirs racontés. J'en vois dans les cours fleuries, dans les dessins d'enfants collés aux fenêtres et dans les photos familiales accrochées dans le bureau de la ferme. De l'amour, il y en a en petite et grande dose. J'en vois quand on me parle des TET qui sont si importants dans l'équipe de travail. Ce que je vois le plus souvent, c'est l'amour pour soi et le désir de s'aimer plus. La personne s'aime assez pour demander de l'aide car elle sait bien que le petit coup de pouce d'autrui ne va rien enlever à sa valeur. La personne s'aime assez pour prendre conscience que les tâches, les responsabilités et les rôles qu'elle assumait depuis déjà trop longtemps ne lui conviennent plus. La personne apprend à son rythme à écouter davantage ses besoins et moins les attentes des autres à son égard. Elle apprend à dire «non» ou «j'en ai fait assez pour aujourd'hui». C'est aussi accorder suffisamment d'importance à ce que l'on vit pour en parler à un proche, un professionnel ou une ligne d'écoute téléphonique. Pour vivre dans l'amour, il faut commencer par s'aimer soi-même et faire équipe avec soi-même. Il n'est pas trop tard pour le faire et toujours le bon moment pour commencer.

En guise de rappel, il est toujours possible de nous contacter pour soi-même ou pour un proche. De l'écoute et du soutien gratuit et confidentiel sont disponibles pour vous.

Écrit par Lysa-Pier Bolduc

Les coordonnées pour rejoindre Lysa-Pier et Alexandra, travailleuses de rang en Chaudière-Appalaches

Téléphone : 450 678-6995

Web : [acfareseaux.qc.ca](http://acfareseaux.qc.ca)

Facebook : [Travailleuses de rang ACFA Chaudière-Appalaches](https://www.facebook.com/Travailleuses-de-rang-ACFA-Chaudière-Appalaches)

L'Éclairer Progrès

Desjardins

PROMUTUEL ASSURANCE

BANQUE DES ÉPARGNANTS

BANQUE NATIONALE

EXCELDOR

AGRI MARCHÉ

UPA L'Union des producteurs agricoles Chaudière-Appalaches

SCFC Conseils Chaudière-Appalaches Inc. Société de conseils professionnels agréés

Avantis Coopérative



MISE EN MARCHÉ DU BOIS EN CÔTE-DU-SUD

# Le conflit demeure entier, malgré l'ouverture des sentiers

**ERIC GOURDE**  
egourde@icimediass.ca

**FORÊT.** L'Association des propriétaires de boisés privés des Appalaches (APBPA) a finalement annoncé que la grande majorité des propriétaires de boisés privés acceptaient de mettre fin à leur révocation de droit de passage pour permettre l'ouverture de l'ensemble des sentiers de motoneige sur leur territoire.

L'Association indique avoir reçu, au cours des derniers jours, confirmation que plusieurs intervenants allaient prendre part à un chantier sur la forêt privée, initié par la ministre Maitié Blanchette-Vézina, qui porte notamment sur la mobilisation des bois et les mécanismes de mise en marché.

Impliqués dans un bras de fer avec le Syndicat des producteurs forestiers de la Côte-du-Sud, l'APBPA, des représentants de différents groupements forestiers de la région ainsi que de grands propriétaires, ont récemment présenté un modèle type de convention d'achat estimant qu'il s'agit d'une solution devant assurer une mise en marché moderne des bois et permettre d'éviter un litige majeur dans le bois de sciage et de déroulage. Appalaches (PBPA), des représentants de différents groupements forestiers de la région ainsi que de grands propriétaires, ont récemment présenté un modèle type de convention d'achat estimant qu'il s'agit d'une solution devant assurer une mise en marché moderne des bois et permettre d'éviter un litige majeur dans le bois de sciage et de déroulage.



Près de 120 personnes, producteurs et membres de l'industrie, ont assisté à la présentation.

(Photo La Voix du Sud - Éric Gourde)

Cette proposition survient alors qu'un règlement de mise en marché collective, souhaité par le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et accordé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), devait entrer en vigueur le samedi 1<sup>er</sup> février dernier, mais a finalement été reporté au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Inspiré d'un modèle existant au Bas-St-Laurent, la convention proposée impliquerait que le Syndicat mette en place un regroupement volontaire de producteurs, qui ensuite pourrait négocier un prix de base avec les industries de sciage et les



Les intervenants ont présenté leur solution dans le but de mettre un terme au conflit.

(Photo La Voix du Sud - Éric Gourde)

entreprises de déroulage, en collaboration avec les groupements forestiers, les propriétaires et les producteurs. Le choix du transporteur serait aussi laissé à la discrétion du producteur.

« On laisse le choix aux producteurs d'aller où ils veulent, et ce, sans contingentement pour garder un côté agile et limiter le côté administratif », a résumé David Chouinard du Groupement forestier Grand-Portage.

Selon le président de l'APBPA, Raynald Nadeau, cette mise en marché volontaire aurait plusieurs avantages. « Nous laissons au syndicat la chance de prouver à ceux qui lui font confiance qu'il peut bien les représenter, comme il le prétend. En continuant d'être payés par les industriels, nous pouvons conserver les mêmes taux, car le syndicat n'a pas à investir pour un système informatique coûteux. Aussi, en continuant de choisir notre transporteur, nous évitons le calendrier de 30 jours de livraison, qui représenterait beaucoup de pertes financières pour les propriétaires. »

## PRÈS D'UNE ENTENTE, MAIS...

Directeur général du Groupement forestier Bellechasse-Lévis, Marc-Antoine Therrien estime, pour sa part, que les deux groupes ne sont pas loin de s'entendre. Selon lui, si le syndicat démontrait de l'ouverture, l'épisode de fermeture des sentiers de motoneige pourrait se terminer. « L'entente propose de la souplesse et qui ne vient pas nuire

aux petits propriétaires qui ont peut-être moins de connaissances et qui livrent de plus petits volumes de bois aux usines. Dans bien des cas, c'est de père en famille que ça se passe et ils ont toujours fait affaire avec les mêmes personnes. Ils veulent conserver ça. »

Il ajoute qu'une mise en marché collective, comme proposée par le syndicat, pourrait avoir des effets négatifs, alors qu'une épidémie de tordeuses des bourgeons d'épinette est aux portes de la région. « On craint qu'il y ait une imposition de contingent, ce qui viendrait nuire aux opérations, à la planification et à la gestion des budgets en aménagement. »

Raynald Nadeau insiste pour dire que les producteurs membres de son association ne sont pas la source du litige. « On veut une solution qui est bonne pour tout le monde. Ce qu'ils veulent, c'est une mise en marché exclusive et nous souhaitons que ce soit volontaire. Le Syndicat dit qu'il a négocié avec tout le monde alors que c'est faux. »

M. Nadeau a aussi réitéré que la fermeture de certains sentiers de motoneige, par des propriétaires de boisés, n'était pas une initiative de son association, mais des propriétaires eux-mêmes. « Ce sont les propriétaires qui ont décidé d'exercer une interdiction de droits de passage, parce que nous ne sommes pas capables de nous faire entendre. Il faut que les gens respectent ce choix des propriétaires », résume-t-il.

**RAC** TRANSFORME TON EXPÉRIENCE EN DIPLÔME GRÂCE À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

« Le programme en Gestion d'entreprises agricoles m'a ouvert la porte de la réussite professionnelle. »  
Geneviève Bouillon-Bernier, diplômée de l'AEC en Gestion d'entreprises agricoles.

Amorce dès maintenant la démarche de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) te permettant de faire reconnaître ton expérience et ainsi obtenir ton diplôme en Gestion d'entreprises agricoles.

Ton expérience te donne une longueur d'avance!

Une subvention de 20 000 \$ pour l'établissement ou la relève  
Rentabilise ton entreprise agricole! La Financière agricole du Québec reconnaît cette formation comme gage de succès : primes à l'établissement sous forme de subventions et rabatement possible sur les taux d'intérêt des emprunts. Grâce à cette AEC, tu auras la possibilité de bonifier ta prime à l'établissement jusqu'à 20 000 \$. De plus, tu es admissible au rabais d'assurance à l'ASRA (jusqu'à 50 000 \$ / année).

**Cégep Beauce-Appalaches**

Direction des services de la formation continue  
du Cégep Beauce-Appalaches  
1055, 116<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) | Local A-220  
Tél.: 418 228-8896, poste 2286  
S.F.: 1 800 893-5111  
rac@cegepba.qc.ca | cegepba.qc.ca

**DRAINAGE  
EXCAVATION  
SIMON FAUCHER**

- Drainage de terres agricoles avec godet ou taupe guidée par GPS
- Excavation de bâtiment
- Vente de drains agricoles
- Et tous travaux agricoles connexes

**Nous sommes là pour vous servir!**

drainagesf@gmail.com 418 957-9497

PROPOSITION DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DES APPALACHES

# Une fausse solution selon le Syndicat

**ERIC GOURDE**  
 egourde@icimediass.ca

**FORÊT.** Le président du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud (SPBCS), Pierre Lemieux, a rapidement critiqué la proposition de modèle de mise en marché de l'Association des propriétaires de boisés privés des Appalaches, parlant d'absence de nouveautés par rapport au modèle actuel.

Dans une décision rendue le 26 juillet, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avait donné raison au Syndicat en approuvant le Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage et déroulage des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et fixait son application le 1<sup>er</sup> février 2025. Or, le 14 janvier dernier, le Conseil de l'industrie forestière du Québec demandait à la Régie de reporter sa mise en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2025, ce qu'elle a finalement accepté.

Pierre Lemieux estime que les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont déjà perdu près de 3 M\$ en raison de la baisse des prix causée par le marché et les chablis survenus au Bas-St-Laurent en décembre 2022. Les forestiers prévoient alors récupérer, sur une période de deux ans, 3 000 hectares de forêt dévastée, ce qui a naturellement eu un effet sur l'offre et la demande. « Les cours des scieurs sont pleines et les prix ne grimpent pas. Une remorque de bois nous donne 1 000 \$ de moins que l'an dernier », selon son évaluation.

Il ajoute que les propriétaires de boisés privés n'ont pas la possibilité d'aller chercher de meilleurs prix pour ces raisons. « L'offre de bois, ici en Côte-du-Sud, vient de trois endroits. Le marché américain, les boisés privés et les terres publiques. Le seul qui a fait une offre supplémentaire sur les terres publiques, c'est le gouvernement. À l'heure actuelle, nous les propriétaires terriens, nous sommes à peu près au même prix qu'il y a 20 ans. Chaque année, le ministère en vend plus à certains scieurs que ce qu'il accorde en garantie d'approvisionnement, en plus des échanges entre les industriels, ce qui fait que plusieurs producteurs disent bûcher pour rien. »

C'est là où la mise en marché collective entre en jeu, selon sa vision, et que celle-ci a longuement été expliquée à tous les intervenants. « Nous sommes dans une démarche de

consultation depuis 2022. C'est là que nous avons bâti nos modèles qui ont été présentés à la Régie. Il y a eu de l'opposition, mais des opposants sont impliqués dans les groupements forestiers et certains groupements ont des parts dans les moulins à scie. Ces gens-là ont des mandats du gouvernement pour faire de l'aménagement. On ne peut se servir de ces mandats pour dire que l'on représente du monde. »

Ses critiques sur la façon de faire des groupements forestiers dans le dossier ne s'arrêtent pas là. « Je n'ai rien contre les groupements qui peuvent jouer plusieurs rôles comme organisation, mais là, ils ont choisi un camp, celui des acheteurs. L'été, ils vont bûcher sur les terres publiques, grâce aux garanties d'approvisionnement des industriels, ils achètent à l'occasion des volumes du bureau de la mise en marché et alimentent les industries, ils vont chez des propriétaires aussi et occasionnellement ils œuvrent sur leur propre propriété, en plus d'avoir des privilèges du ministère pour octroyer des subventions aux propriétaires, alors il faut faire attention à l'apparence de conflit d'intérêts aussi. »

## VOLONTAIRE OU OBLIGATOIRE

À celles et ceux qui estiment que la mise en marché collective ne peut convenir à tous, Pierre Lemieux répond que le projet présenté à la Régie des marchés agricoles répondait à ces préoccupations. « Dans son jugement, la Régie dit justement que cela permet de maintenir le lien entre les producteurs et les acheteurs, en plus de l'implication de certaines organisations dans la production. On reconnaît, dans le projet, le rôle joué par les groupements forestiers et les entrepreneurs. »

Pour lui, le ministère des Ressources naturelles devrait en faire plus pour les propriétaires privés. « Le gouvernement nous force à nous regrouper, car lorsqu'il vient pour vendre des volumes additionnels, il consulte les syndicats ayant des contrats et il accorde des volumes aux industriels qui les respectent, ce que nous n'avons pas actuellement. Avec une forme volontaire, on ne pourra garantir de volumes, alors pas de contrat proprement dit. Dans son jugement, la Régie a dit que, pour le bien de la mise en marché, c'est ça la solution. »

M. Lemieux évoque lui aussi l'obstruction systématique de certains industriels pour expliquer

le retard. « On ne peut forcer la main à quelqu'un qui ne veut pas. Ils ont fait des demandes pour étirer le temps. Nous sommes en conciliation avec les scieurs depuis quelques semaines. Nous sommes à l'écoute, mais ils n'ont pas de volonté. Des gens nous ont fait part de certaines préoccupations que l'on étudie. »

Pierre Lemieux insiste pour dire que les producteurs de la région vivent des difficultés en raison de toute la conjoncture actuelle. « Il faut que les gens le comprennent. Les coûts d'opération augmentent, les taxes également. Il n'en reste pas dans les poches des propriétaires. Les moulins de la région sont parmi ceux qui vont chercher le plus d'argent des gouvernements, mais ils n'achètent pas chez les propriétaires privés de la région, car ils n'ont pas d'obligation. Nous sommes à la merci du ministère des Ressources naturelles qui lui, ne fait pas son travail. »

Il fait le même parallèle entre la situation actuelle et l'arrivée des plans conjoints dans le domaine acéricole. « Ce débat est le même. C'est dommage, car c'est le bon modèle pour apporter plus de richesse chez les propriétaires. Personne ne croyait à cela lorsque nous avons parti le sirop d'érable et aujourd'hui, c'est un secteur vedette et qui a vu croître le plus grand nombre d'entreprises en agriculture. Il faut provoquer le contexte et le bois a besoin d'un peu de provocation », à son avis.



Le président du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud (SPBCS), Pierre Lemieux.  
 (Photo La Voix du Sud - Éric Gourde)

# THIVIERGE ET FILS INC.

VENTE | INSTALLATION | SERVICE 7/7

**1 888 590-2516**

4905, RTE GOSFORD OUEST  
 STE-AGATHE-DE-LOTBINIERE  
 (QUÉBEC) GOS 2A0

R.B.Q. : 1286-1340-92

**CMMTQ**

info@thiviergeetfils.com  
 www.thiviergeetfils.com

# SMDV

## SOLUTION MÉCANIQUE DV

**SOUDURE • USINAGE**

**VENTE ET FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS FORESTIERS**

**MODIFICATION DE CONTENEUR**

**FABRICATION «CUSTOM» SELON VOS IDÉES**

305, ave Industrielle, Saint-Côme-Linière • 418 957-5338 • info@smdvindustriel.com



## Trois apicultrices expertes mondiales en analyse sensorielles du miel

**SERGE LAMONTAGNE**  
redaction@lavoixdusud.com

**APICULTURE.** Trois professionnelles canadiennes, soit les Québécoises Claude Dufour et Mélissa Girard ainsi que l'Ontarienne Andrea Glenn, sont récemment devenues les premières expertes canadiennes accréditées en analyse sensorielle du miel, distinction obtenue au début du mois de décembre auprès d'une école italienne de référence mondiale basée à Bologne, en Italie.

Ces trois apicultrices ont ainsi franchi, avec succès, le niveau 3 de la formation *Honey Sensory Analysis* (analyse sensorielle du miel). Sur les 20 participants internationaux issus de 13 pays, 14 ont acquis les compétences requises lors de cet examen unique au monde, qui est actuellement la seule formation décernant un titre d'expert en sommellerie du miel.

M<sup>me</sup> Dufour, propriétaire de l'entreprise Douceurs des Appalaches de Lac-Etchemin, intégrera avec Mmes Girard et Glenn, l'*Albo Nazionale degli Esperti in Analisi Sensoriale del Miele*, un registre national italien qui ne compte actuellement que 17 experts internationaux, en dehors de l'Italie.

« Cette certification rigoureuse exige une connaissance approfondie du miel et de ses propriétés, impliquant la maîtrise de la reconnaissance olfactive et aromatique de 18 miels unifloraux italiens. Elle forme des experts capables de mener des concours de dégustation, d'animer des formations spécialisées et de détecter les défauts potentiels du miel. Les compétences acquises ouvrent des perspectives



*Claude Dufour (au centre), propriétaire de l'entreprise etcheminoise Douceurs des Appalaches, est entourée d'Andrea Glenn, co-propriétaire de l'entreprise ontarienne Gibbs Honey, ainsi que de Mélissa Girard, propriétaire de l'entreprise Méli-Miel de Neuville.*

(Photo gracieuSeté)

prometteuses, notamment la possibilité de développer une certification des miels unifloraux au Canada. Actuellement, aucune certification de ce type n'existe, laissant les consommateurs sans garantie indépendante sur l'origine florale du miel qu'ils consomment », indique M<sup>me</sup> Dufour.



*Le territoire visé est situé à proximité du Centre agroalimentaire des Appalaches et de l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie à Adstock. (Photo gracieuSeté)*

### MRC DES APPALACHES

## Des mesures pour renforcer le développement agroalimentaire et revitaliser l'agriculture

**JEAN-HUGO SAVARD**  
jhsavard@courrierfrontenac.qc.ca

**RÉGIONAL.** La MRC des Appalaches a annoncé la mise en place de mesures visant à renforcer le développement agroalimentaire et revitaliser l'agriculture sur son territoire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une révision du schéma d'aménagement régional.

Parmi ces mesures, on note l'agrandissement de 1,9 hectare du périmètre d'urbanisation du secteur Sacré-Cœur-de-Marie à Adstock, en intégrant cette expansion à une aire d'affectation qualifiée d'agricole dynamique afin de favoriser l'émergence d'un véritable pôle agroalimentaire.

La Municipalité d'Adstock pourra ainsi mettre en place un projet novateur qui permettra la construction d'au moins 13 résidences supplémentaires et l'aménagement d'une nouvelle rue à proximité, le tout en complémentarité avec le Centre agroalimentaire des Appalaches et l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches.

Pour le maire Pascal Binet, il s'agit qu'une excellente nouvelle. « Cet aménagement stratégique favorisera la rétention des entrepreneurs

agricoles en devenir qui souhaitent pratiquer une agriculture à échelle humaine, tout en stimulant l'économie locale. »

Afin de garantir une croissance harmonieuse, la Municipalité adopte une approche de planification novatrice et rigoureuse, intégrant le développement agricole et résidentiel. « L'objectif est de créer un écosystème où l'agriculture et l'urbanisme cohabitent en harmonie, offrant aux citoyens un environnement propice à la qualité de vie et à l'innovation », a-t-il ajouté.

Le maire Binet a indiqué que des travaux sont prévus cette année et que certains terrains suscitent déjà de l'intérêt. Il n'est toutefois pas en mesure pour le moment de se prononcer sur les investissements à venir en raison du processus d'appel d'offres.

De son côté, la MRC des Appalaches considère que cette vision concertée la positionne comme un acteur clé du développement agroalimentaire de la région. « Ce projet témoigne de notre engagement en faveur d'une agriculture durable et d'un développement économique inclusif. Nous sommes fiers de poser les bases d'un avenir prometteur pour nos municipalités et leurs citoyens », a conclu le préfet Marc-Alexandre Brousseau.

## TÔLES ET ACCESSOIRES DE QUALITÉ EN VENTE!



- Tôles en acier (Revêtement)\*
- Arrêts-glace (Arrêts-neige)\*
- Moulures sur mesure\*
- Vis\*
- Gouttières\*

- Coudes de gouttières\*
- Solins (Évents de toiture)
- Z-bars (Entremises)
- Feuilles translucide

\* Choix de couleurs disponible

Contactez-nous pour obtenir une soumission gratuite!

1000, 40<sup>e</sup> Rue Ouest  
Saint-Georges (Qc)  
G5Y 6V2

1 844 228-8352  
metalsartigan.com

RBQ : 2868-9818-26

**MÉTAL SARTIGAN**  
BÂTIMENTS D'ACIER OPTIMISÉS

>34583-1

**LES GROUPES  
ELECTROGENES  
TALBOT INC.**

**ASSEMBLAGE, VENTE, RÉPARATION ET  
ENTRETIEN DE GÉNÉRATRICES**

**ATELIER**  
2256, avenue de la Rotonde  
porte 14 A, Lévis (Charny)  
(Québec) G6X 2L8

418 836-3567

[www.groupeselectrogenestalbot.com](http://www.groupeselectrogenestalbot.com)

**BRUNO TALBOT**  
Président

## ACÉRICULTURE ET FORESTERIE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	Saint-Georges Vallée-Jonction	8 h 8 h	8 h à 16 h 8 h à 16 h	En avril ou en mai En avril ou en mai	*30 \$ *30 \$
Aménagement d'une érabièrre	Laurier-Station Saint-Georges Saint-Jules	7 h 8 h 8 h	8 h 30 à 16 h 30 8 h à 16 h 8 h à 16 h	11 juin En juin En juin	80 \$ *30 \$ *30 \$
Débuter en acériculture	<b>En ligne</b>	6 h	En tout temps	À votre rythme	45 \$
Êtes-vous sur votre brix?	<b>En ligne</b>	1 h	En tout temps	À votre rythme	40 \$
Évaluation du potentiel agroforestier de mon entreprise agricole	<b>En ligne</b>	9 h	9 h à 12 h	12, 19 et 26 mars	135 \$
Facteurs influençant le rendement d'une érabièrre	Saint-Anselme	6,5 h	9 h à 16 h 30	21 juin	80 \$
Installation de la tubulure	Saint-Georges Vallée-Jonction	8 h 8 h	8 h à 16 h 8 h à 16 h	En juin En juin	30 \$ 30 \$
Jeunes acériculteurs (13 à 17 ans)	Saint-Gervais Secteur Beauce-Centre Secteur Appalaches	5 h 5 h 5 h	9 h à 14 h 30 À venir À venir	5 avril À venir À venir	Gratuit Gratuit Gratuit
Planification du réseau de tubulure - débutant	Saint-Anselme	6,5 h	9 h à 16 h 30	7 juin	80 \$
Santé et sécurité en abattage manuel des arbres - certifiée CNESST	En Beauce	16 h	8 h à 17 h	Plusieurs dates à venir	**400 \$
Tout savoir sur la filtration du sirop d'érable <b>NOUVEAU!</b>	<b>En ligne</b>	3 h	9 h à 12 h	En février et en mars	35 \$

## AGROENVIRONNEMENT, GÉNIE RURAL, PRODUCTIONS ANIMALE ET HORTICOLE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT
Amélioration des sols pour une agriculture durable	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	10 et 14 mars	95 \$
Analyser et évaluer la santé globale des sols	<b>En ligne</b>	20,5 h	9 h à 11 h 30	2 au 30 avril	290 \$
Argousier - initiation à la culture	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	20 et 27 mars	195 \$
Cultiver l'efficacité en production maraîchère diversifiée	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	26 et 28 mars	195 \$
Gestion et entretien d'un verger de pommes	<b>En ligne</b>	9 h	9 h à 12 h	24 février, 3 et 10 mars	105 \$
Initiation à la production d'insectes comestibles	<b>En ligne</b>	7 h	13 h à 16 h 30	13 et 20 mars	120 \$
Irrigation et fertilisation de la culture en serre	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	24 et 25 mars	130 \$
Kiwi rustique - initiation à la culture	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	7 et 14 mars	195 \$
La permaculture 1, une culture en émergence - débutant	<b>En ligne</b>	18 h	18 h à 21 h	25 février au 1 <sup>er</sup> avril	190 \$
La permaculture 2, une culture en émergence - avancé	<b>En ligne</b>	18 h	18 h à 21 h	2 avril au 7 mai	190 \$
Mécanisation de la production en maraîchage diversifié	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	12 et 13 mars	195 \$
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	<b>En ligne</b>	28 h	8 h 30 à 12 h	26 février au 21 mars	400 \$
Optimiser l'équilibrage du tracteur pour diminuer la compaction	<b>En ligne</b>	12 h	À votre rythme	2 au 31 mars	75 \$
Tailler des arbres et des arbustes fruitiers	<b>En ligne</b>	1 h	En tout temps	À votre rythme	Gratuit
Transformer sa terre avec l'agroécologie	<b>En ligne</b>	27,5 h	9 h à 12 h	24 mars au 7 mai	290 \$
Travail du sol et implantation	<b>En ligne</b>	1 h	En tout temps	À votre rythme	Gratuit
Utilisation sécuritaire des pesticides en milieu agricole	Saint-Anselme ou <b>En ligne</b>	12 h	14 et 15 mars	9 h à 16 h	***400 \$
Utiliser un harnais et une ligne de vie	<b>En ligne</b>	1 h	En tout temps	À votre rythme	Gratuit

## COMMUNICATION, GESTION, MISE EN MARCHÉ, MARKETING ET RESSOURCES HUMAINES

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT
14 outils concrets pour augmenter vos ventes	<b>En ligne</b>	7 h	8 h 30 à 12 h	1 <sup>er</sup> et 8 mai	35 \$
Accueillir et intégrer de nouveaux employés	<b>En ligne</b>	7 h	13 h à 16 h 30	3 et 10 avril	35 \$
Agrifrancisation pour les travailleurs étrangers	À la ferme	40 h	En tout temps	Horaire variable	Gratuit
Assurances agricoles : trop, trop peu, juste milieu ?	<b>En ligne</b>	10 h	19 h à 21 h 30	3, 5, 10 et 12 mars	130 \$
Comptabilité agricole avancée avec outils informatiques <b>NOUVEAU!</b>	<b>En ligne</b>	12 h	18 h 30 à 21 h 30	18, 25 mars, 1 <sup>er</sup> , 8 et 15 avril	140 \$
Élaborez un plan d'affaires en entreprise agricole	<b>En ligne</b>	55 h	En tout temps	À votre rythme	120 \$
États financiers agricoles : les comprendre et les utiliser	<b>En ligne</b>	7 h	13 h à 16 h 30	20 et 27 mars	95 \$
Faites fructifier vos revenus avec l'agrotourisme	<b>En ligne</b>	10 h	18 h 30 à 21 h	5, 12, 19 et 26 mars	120 \$
Maîtriser le stress au travail	<b>En ligne</b>	14 h	8 h 30 à 16 h 30	21 mai et 5 juin	70 \$
Marketing agroalimentaire : développez une stratégie de mise en marché efficace et payante	<b>En ligne</b>	10 h	18 h 30 à 21 h	31 mars au 21 avril	120 \$
Marketing par courriel	<b>En ligne</b>	6 h	13 h à 16 h	5 et 12 mars	30 \$
Superviseurs aux champs (TET)	<b>En ligne</b>	1 h	En tout temps	À votre rythme	Gratuit

## TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT
Friandises et dérivés à l'érable	Saint-Georges Saint-Anselme	14 h 14 h	8 h 30 à 16 h 30 9 h à 17 h	22 et 23 février 25 et 26 mai	115 \$ 115 \$
Hygiène et salubrité alimentaires - gestionnaire	<b>***En ligne</b>	14 h	9 h à 17 h	24, 25 février et 1 <sup>er</sup> mars	230 \$
Réglementation et bonnes pratiques pour l'étiquetage nutritionnel des produits agroalimentaires	<b>En ligne</b>	12 h	18 h à 21 h	26 février au 19 mars	140 \$
Transformation des produits de l'érable - perfectionnement	Saint-Georges Saint-Anselme	8 h 8 h	8 h 30 à 16 h 30 9 h à 17 h	8 mars 9 mars	80 \$ 80 \$

Les prix, les dates et l'horaire sont inscrits à titre indicatif et sont modifiables sans préavis. Les taxes sont en sus. \*30 \$ pour les personnes inscrites au Fichier des producteurs de bois de la Beauce dont le coût d'inscription est complété par le Fonds forestier de la Beauce, 70 \$ pour les autres. \*\*Incluant la carte de compétence. \*\*\*Incluant le coût du volume et de l'examen de la SOFAD. \*\*\*\*Formation en ligne et examen en classe, le samedi suivant.



Détails des contenus et inscription en ligne au  
[chaudiere-appalaches.upa.qc.ca/producteur/formations](http://chaudiere-appalaches.upa.qc.ca/producteur/formations)  
Information générale : [formationagricole@ca.upa.qc.ca](mailto:formationagricole@ca.upa.qc.ca) ou 418 228-5588 poste 4

Avec la participation financière de :



L'organisation des formations en Chaudière-Appalaches se fait en partenariat avec les centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin, des Navigateurs et des Appalaches, par le biais de son Centre de formation professionnelle Le Tremplin, les cégeps de Lévis et Beauce-Appalaches, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus de La Pocatière.



## Du sirop d'érable pour soigner les animaux ?

**FRÉDÉRIC DESJARDINS**  
fdesjardins@leclaireurprogres.ca

**AGRICULTURE.** Chez l'être humain, diverses études présentent le sirop d'érable comme une alternative plus saine que le sucre raffiné. Un autre projet de recherche, mené par l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke, pousse le concept encore plus loin : soigner les animaux d'élevage grâce au sirop avec défaut de saveur.

L'objectif était de créer un probiotique enrichissant le microbiote intestinal de ces animaux. La méthode naturelle réduirait ainsi le recours aux antibiotiques, au moment où certaines bactéries résistent davantage à ces médicaments chimiques.

Les chercheurs ont utilisé le sirop déclassé comme ingrédient dans un milieu de culture, dans lequel était inoculé *Bacillus velezensis*. Cette bactérie produit des molécules antimicrobiennes contre les pathogènes des plantes.

Ces tests de culture, jugés concluants, atteignaient des concentrations de six milliards de bactéries par millilitre. Le liquide obtenu a été mélangé au perméat de lactosérum (liquide résiduel de la coagulation du lait) et ensuite transformé en poudre par atomisation.

« C'est ce supplément qui pourrait être ajouté à la moulée des animaux », précise Marie Filteau, professeure au Département des sciences des aliments et chercheuse à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels de l'Université Laval.

Pour savoir si ces bactéries peuvent réellement atteindre l'intestin des animaux d'élevage, ce probiotique était soumis au transit dans un système digestif

in vitro. Environ 16 % des bactéries survivaient au processus de digestion. « Considérant l'abondance de départ, on arrive à des concentrations d'un milliard de bactéries par gramme », indique Mme Filteau.

### DÉBOUCHÉS INNOVATEURS

Ces résultats de recherche, issus des travaux de doctorat de l'étudiant Gautier Decabooter, ont paru dans la revue scientifique *Fermentation*. Marie Filteau est l'une des cinq codirectrices et signataires de l'étude.

Au cœur de son travail, elle s'intéressait déjà aux propriétés du sirop d'érable depuis longtemps. « On commence juste à explorer les innovations possibles. C'est un produit local de prédilection », dit Mme Filteau, ajoutant que d'autres probiotiques prouvent déjà leur potentiel sur la santé humaine et animale.

Environ 2 % du sirop d'érable produit annuellement au Québec, contient un défaut de saveur. Ce type de sirop, possédant peu de débouchés en consommation nature, se destine comme ingrédient dans des produits transformés.

« Ce sirop de fin de saison possède un goût de bourgeon avec des filaments. Il contient beaucoup de nutriments venant de la sève. C'est celui qui est le plus riche en nutriments et en molécules antioxydantes », confirme Marie Filteau.

À la lumière de ces résultats, d'autres tests ont eu lieu sur des porcelets. Ces derniers n'étaient pas encore publiés au moment d'écrire ces lignes. À moyen terme, une étude technique devrait éclairer le groupe de chercheurs sur la faisabilité économique du projet.



Les acériculteurs profiteraient de cette initiative pour écouler plus de sirop. (Photo PPAQ)

## PRODUCTION DE PROBIOTIQUES À BASE D'ÉRABLE Un marché très intéressant pour les PPAQ

**FRÉDÉRIC DESJARDINS**  
fdesjardins@leclaireurprogres.ca

**AGRICULTURE.** Le projet de recherche pour créer un probiotique animal à base de sirop d'érable est financé par trois partenaires : les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

« Nous travaillons actuellement à développer des partenariats stratégiques avec des acteurs industriels, qui pourraient être intéressants pour les producteurs représentés par plusieurs syndicats de l'UPA (Union des producteurs agricoles). Nous croyons que les produits [...] pourraient être commercialisés dans l'industrie du porc, de la volaille ainsi que les animaux de compagnie », indique Julie Barbeau, conseillère à l'innovation et au développement des marchés au sein des PPAQ.

Malgré l'existence de plusieurs compagnies en production de probiotiques, il reste difficile, à ce stade-ci, de chiffrer un pourcentage précis du sirop à défaut de saveur destiné à l'initiative. Quant aux réactions anticipées des acheteurs habituels

du sirop visé pour des produits transformés, Julie Barbeau se fait rassurante.

« Nos démarches répondent à une demande de la filière acéricole de poursuivre le développement de débouchés de marchés pour les sirops valorisés. De plus, la diversification des marchés contribue à augmenter la notoriété du produit et démontre ses vertus thérapeutiques », mentionne celle-ci.

Comment les PPAQ comptent gérer la réserve stratégique et les récoltes annuelles en fonction de cette nouvelle avenue ?

« C'est en moyenne 1 % à 3 % de la production annuelle de sirop qui n'est pas utilisée pour des fins commerciales directement aux consommateurs. Le développement de ce marché n'aura pas d'incidence sur le mode de gestion de nos inventaires collectifs, qui demeurent disponibles pour tous les acheteurs de sirop d'érable », précise M<sup>me</sup> Barbeau.

Ce projet est loin d'être un cas unique pour l'organisme représentant les acériculteurs québécois. « Les PPAQ investissent depuis plus de 20 ans en recherche. Plus de 200 projets ont été réalisés à ce jour et plusieurs mettent en lumière les bénéfices du sirop d'érable pour la santé des animaux et des humains », rappelle Julie Barbeau.



- LARGEUR DE TRAVAIL DE 5.5M
- TOTALEMENT HYDRAULIQUE ( AUCUN PTO SHAFT )
- TANDEM 560/60R22.5
- PÔLE TÉLESCOPIQUE
- AUSSI EN VERSION 7.1M



**DORCHESTER ÉQUIPEMENTS INC.**  
VENTE & RÉPARATION  
Réjean Fecteau

605, rue Robert, Sainte-Marguerite • 418 935-3336 • 418 935-3616 • info@dorchesterequipement.com

>42662-1



**DRAINAGES  
DES DEUX RIVES INC.**

- Drainage agricole • Plan d'installation
- Travaux mécanisés

1333, de la Courtine  
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 6B3  
drainagesdesdeuxrives.com

**Fernand Rioux**  
**418 580-8570**  
drainagesdesdeuxrives@hotmail.com

>42664-1

# L'aide renouvelée pour la remise en culture de terres agricoles

**JOHANNE MARTIN**

Collaboration spéciale, *La Terre de chez nous*

**AGRICULTURE.** Cette année encore, une somme de 85 000 \$ issue de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2024-2028 sera consacrée à la remise en culture de terres agricoles. En 2023, neuf entreprises ont bénéficié du programme, pour un total d'environ 40 hectares.

« L'idée, c'est d'augmenter la production agricole, de consolider les exploitations existantes et d'aider au démarrage de nouvelles entreprises, émet Bruno Couture, directeur général de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA). On souhaite appuyer les initiatives qui visent l'établissement de la relève agricole, la diversification de l'agriculture, puis la mise en place de productions émergentes. »

Lancé il y a maintenant trois ans, le programme Incitatif à la remise en culture des terres agricoles en friche publiera bientôt son appel de projets pour 2025-2026. Un premier groupe de neuf entreprises s'en est prévalu en 2023, restaurant 38,49 ha de terres sur l'ensemble du territoire. Selon des données préliminaires, la cohorte de l'an dernier devrait elle aussi, à terme, avoir remis en production environ 40 ha.

« Nous n'avons pas encore les chiffres finaux. Des travaux ont été autorisés, mais les gens ont jusqu'en novembre cette année pour les réaliser, explique M. Couture. Ajoutons qu'à l'échelle de la région, on ne sait pas exactement combien de terres en friche on dénombre, mais il y en a dans chacune de nos MRC. Une quarantaine d'hectares par appel de projets, c'est relativement peu, mais c'est ça de gagné ! »

## UNE MOYENNE D'ENVIRON 4 HA POUR CHAQUE ENTREPRISE

En ce qui concerne la première cohorte, chaque entreprise a remis, en moyenne, 4,27 ha en culture. La plus vaste superficie



Le programme Incitatif à la remise en culture des terres agricoles en friche s'adresse aux propriétaires ou aux locataires d'une parcelle. S'il s'agit d'une location, un bail minimal de cinq ans est nécessaire. (Photo archives/TCN)

couvre 8,1 ha et la plus petite s'étend sur 2,09 ha. Depuis l'an dernier, une demande au programme peut être déposée pour une parcelle aussi modeste qu'un hectare. Au départ, le minimum requis était de 2 ha, mais les critères ont été assouplis pour aider les individus en démarrage.

L'appui financier versé aux producteurs couvre 50 % des dépenses admissibles, pour un maximum de 10 000 \$ par projet. Pour chaque hectare défriché, les coûts ne doivent toutefois pas dépasser 2 500 \$. Le programme Incitatif à la remise en culture des terres agricoles en

friche s'adresse aux propriétaires ou aux locataires d'une parcelle. S'il s'agit d'une location, un bail minimal de cinq ans est nécessaire.

« Il n'y a pas de restriction en ce qui a trait au type de culture ciblée. La terre visée par les travaux doit être située en zone agricole et le projet, être conforme à tous les règlements en vigueur. Le requérant a en outre l'obligation de faire préparer une fiche de caractérisation par un agronome afin d'être en mesure de prouver le potentiel de remise en culture de la terre », conclut le directeur général de la TACA.

## La litière de fumier recyclé : une solution économique, écologique et sécuritaire

**PUBLIREPORTAGE.** La litière de fumier recyclé connaît une popularité croissante grâce à ses nombreux avantages économiques et environnementaux.

En supprimant le besoin d'utiliser et de stocker des litières traditionnelles comme la paille, le sable ou la sciure de bois, elle permet non seulement de réduire les coûts, mais aussi de donner une seconde vie aux matières non digérées. Équipements de ferme Haute-Beauce, leader en gestion de litière recyclé, peut vous épauler avec nos équipements et vous aider à la conception de votre chambre de séparation.

Douce, moelleuse et sans odeur, la litière de fumier recyclé offre un confort optimal aux vaches, tout en étant bénéfique pour l'environnement. Mais comment un simple fumier peut-il se transformer en un nid douillet pour ses occupantes ? La réponse réside dans un procédé innovant de séparation et de pasteurisation, qui peut être entièrement automatisé pour plus d'efficacité.

### LES ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS :

- 1. Manutention du fumier :** Le fumier est collecté dans une préfosse puis envoyé vers le séparateur, où il sera préparé pour y être pompé au séparateur.
- 2. Séparation :** C'est ici que les grosses particules solides sont séparées des matières fines et humides grâce à un séparateur. Cette étape est réalisée à l'aide de tamis de haute précision en acier inoxydable, qui permettent d'obtenir une litière recyclée prête à être traitée.

- 3. Traitement :** Plusieurs méthodes de traitement sont possibles, cependant, pour des résultats optimaux, il est conseillé de la soumettre à une pasteurisation. Après séparation, la fibre est dirigée vers un pasteurisateur, où elle doit atteindre les normes de la pasteurisation pendant au moins 60 minutes. Ce processus de pasteurisation, minutieusement contrôlé, garantit une litière plus sèche, plus saine et sans risques sanitaires pour les animaux.

### À QUEL TYPE D'EXPLOITATION AGRICOLE CE PROCÉDÉ S'ADRESSE-T-IL ?

Ce procédé de transformation du fumier est adapté à un large éventail d'exploitations, des petites fermes familiales aux plus grandes laiteries du monde. Il est particulièrement pertinent dans les exploitations où la gestion d'une grande quantité de fumier et de litière est un défi quotidien.

### COMMENT RECONNAÎTRE UNE LITIÈRE DE FUMIER RECYCLÉ DE QUALITÉ ?

Pour garantir l'efficacité et la sécurité de la litière de fumier recyclé, plusieurs critères doivent être observés :

- 1. Aspect visuel :** La litière de qualité est exempte d'odeur, ne tache pas les mains et présente une texture uniforme, allant du brun clair au brun foncé.
- 2. Humidité :** La litière doit être légèrement humide, mais jamais détrempée. Une litière trop sèche aura une capa-

cité d'absorption réduite, tandis qu'une litière trop humide favorisera la prolifération de pathogènes et nuira à la santé des animaux.

En bref, la litière de fumier recyclé est une solution durable et bénéfique pour les exploitations agricoles, permettant à la fois de réduire les coûts, de mieux gérer les déchets et de contribuer à un environnement plus sain. Choisir une litière de qualité garantit non seulement le confort des animaux, mais aussi une gestion plus efficace des ressources agricoles.



ÉQUIPEMENTS DE FERME  
**HAUTE-BEAUCE**

498, 18<sup>e</sup> Rue E., La Guadeloupe

**418 459-3215**

[www.efhb.ca](http://www.efhb.ca)



## LE TRAVAIL D'ÉQUIPE EN AGRICULTURE

# Quand plusieurs cerveaux valent mieux qu'un tracteur bien huilé!

**AUDREY DALLAIRE**

Conseillère en transfert et GRH

**En agriculture, on le sait, les journées commencent tôt, finissent tard, et sont remplies d'imprévus. Les fermes ont grossi, les travaux à faire aussi. On est plus de monde qui œuvre ensemble à la ferme car dorénavant on ne peut pas tout faire tout seul!**

Entre celui qui repère un problème au robot, l'autre qui voit le vent se lever sur la fauchée de

l'avant-midi, celle qui attache les fils administratifs et financiers, on constate que l'équipe devient le vrai moteur d'efficacité et de plaisir de la ferme.

Dans une étude récente, les fermes qui fonctionnent en équipe augmentent leur productivité de 25 % en moyenne. Pourquoi ? Parce que plusieurs têtes, ça veut dire des idées variées, des compétences diversifiées, et parfois, un peu plus de fous rires au passage. J'aime aussi ajouter que plusieurs cœurs qui battent ensemble battent plus fort.

Mais au-delà des chiffres, le travail d'équipe, c'est aussi une question de lien humain. Rappelez-vous cette satisfaction de finir une journée à plusieurs, autour d'un café, à raconter comment chacun a contribué à relever un défi. C'est ce genre de moments qui nous rappelle pourquoi on fait ce qu'on fait.

Et puis, soyons honnêtes, partager les galères, c'est ça aussi qui fait les meilleures histoires à raconter aux voisins, aux cousins, aux amis !

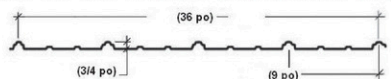
Alors, la prochaine fois qu'une tempête approche ou qu'une machine vous joue des tours, pensez à votre équipe. Et si elle n'est pas encore soudée, c'est peut-être le moment de créer ces liens qui feront toute la différence.

Vous voulez en connaître plus ? Écoutez notre plus récent Balado de gestion sur la page d'accueil du CMCA.

**MATÉRIAUX**  
**TÔLE OUELLET**  
MANUFACTURIER DE TÔLE

**418 842-2394**

TÔLE TOITURE MODÈLE T36

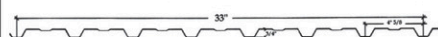


COULEUR 1,87 \$/pi<sup>2</sup>

TÔLE GALVANISÉE  
TÔLE GALVALUME

1,61 \$/pi<sup>2</sup> + tx

TÔLE MUR MODÈLE M33



TÔLE PRÉPEINTE  
COULEUR  
2,09 \$/pi<sup>2</sup> + tx

COUPE SELON LA  
LONGUEUR DÉSIRÉE  
MOULURE  
(Acier-Aluminium)

Nos prix sont sujets à changement sans préavis.

>42695-1

15720, boul. Valcartier (Québec)  
www.materiaouxouellet.com

## Quelques idées pour renforcer votre équipe ?

• **Organisez des réunions régulières :** Prenez le temps de discuter des objectifs, des problèmes rencontrés et des solutions à envisager. Cela permet à tout le monde de se sentir impliqué.

• **Proposez des formations croisées :** Encouragez chacun à apprendre les tâches des autres. Par exemple, un employé qui travaille

habituellement dans les étables pourrait passer une journée dans les champs pour comprendre les différents défis.

• **Célébrez les succès ensemble :** Fin de de la 1<sup>re</sup> coupe, objectif atteint ou simple journée bien remplie ? Prenez un moment pour remercier chacun et partager un repas ou un verre.

• **Créez un système de mentorat :** Les plus expérimentés peuvent guider les nouveaux venus, ce qui favorise les échanges et le partage de savoir-faire.

• **Encouragez la communication informelle :** Parfois, les meilleures idées viennent d'une simple discussion autour d'un café. Prévoyez des espaces ou des moments pour ces échanges.



Le travail d'équipe apporte son lot d'avantages. (Photo Getty Images/iStockphoto)

**LOCATION**  
**G'LOUTIL**

**LOCATION  
VENTE  
RÉPARATION**

**1216, avenue Bisson  
Sainte-Marie  
418 387-4212**

>43276-1

# Une ferme de proximité... dans un cadre bucolique

**JOHANNE MARTIN**

Collaboration spéciale, *La Terre de chez nous*

**AGRICULTURE.** Les activités de la ferme Grange & Boustifaille sont multiples. À Saint-Victor, Élisabeth Martel a trouvé le lieu idéal pour créer une entreprise de proximité. Culture de fines herbes et de légumes divers, élevage de poulets et de porcs, production d'œufs biologiques : tout y est réuni pour assurer son bonheur!

La productrice ne le cache pas : elle espère pouvoir proposer une diète complète à quelque 80 familles de son village. Pour réussir, elle sait qu'il y a plusieurs étapes à franchir. Qu'à cela ne tienne : Élisabeth Martel s'est donné comme mot d'ordre de les aborder une à la fois, selon un dicton qu'elle a découvert et affectionne tout particulièrement : « Persévérance, telle est la première vertu de l'agriculteur ! »

Au départ, la jeune femme était à la recherche d'un endroit accessible, à la portée de ses moyens financiers. Elle a déniché ce qui constitue maintenant pour elle un petit coin de paradis. La Beauceronne admet qu'il ne s'agit pas d'une terre facile à cultiver. En même temps, celle-ci est composée d'une multitude d'écosystèmes.

La biodiversité y est importante, un élément qui compte énormément à ses yeux.

## UN RETOUR EN AGRICULTURE

« J'ai grandi sur une ferme et j'ai un jour voulu faire un retour en agriculture après avoir travaillé pendant plus de 12 ans comme infirmière. J'avais l'impression

de ne pas être en santé, raconte Élisabeth. Je souhaitais être dehors, respirer l'air pur et manger de bons aliments. J'avais le goût d'inviter les gens de ma communauté à me rejoindre dans l'aventure et j'ai commencé avec des paniers de légumes bio. »

Logiquement, juste en face de la maison, les jardins ont été aménagés dans les champs, lesquels sont orientés vers le sud avec une pente naturelle intéressante. Vu les espaces accidentés et étroits, la résidente du 4<sup>e</sup> Rang Sud a opté pour le modèle de culture en planches permanentes et s'en dit satisfaite. Après seulement quelques années, elle remarque déjà une différence notable dans la qualité du sol.

## CULTIVER LA DIFFÉRENCE

Aux côtés de son conjoint, Robert Bonenfant, la jeune femme tient aujourd'hui les rênes d'une exploitation qu'elle qualifie de bucolique, à l'image des fermes d'antan avec ses différentes espèces d'animaux à l'extérieur, ses ruisseaux, ses arbres... La philosophie d'Élisabeth est axée sur la mise au pâturage des bêtes, tant pour les avantages de cette approche que pour les bienfaits qu'elle offre pour la nature.

« Je veux faire une différence dans la manière dont les gens se nourrissent ; c'est pour cette raison que je suis allée dans le bio et que j'ai créé une ferme diversifiée, conclut la Victorioise. Je suis en train d'augmenter ma production de volaille ; je détiens un contingent de proximité qui me permet de faire jusqu'à 2 000 poulets. J'ai quelques ruches et j'aimerais aussi être capable, un jour, de proposer des produits laitiers ! »



À Saint-Victor, Élisabeth Martel et Robert Bonenfant ont créé une ferme à leur image. (Photo France Quirion)

# Pour votre CAMION c'est

# B. Dupont



GMC



418 625-6701 • 1 866 692-1881

[www.bdupont.com](http://www.bdupont.com)

Suivez nous sur facebook



## MICROFERME DES PETITS POUCEUX

# Vive le développement durable !

**HUBERT LAPOINTE**  
hlapointe@beaucemedia.ca

**AGRICULTURE.** Lauriane Bordes de la Microferme des Petits Pouceux de Sainte-Hénédine a remporté une bourse de 1500 \$ en développement durable, à l'occasion de la 19<sup>e</sup> édition du concours «Tournez-vous vers l'excellence!». L'événement, organisé par La Financière agricole du Québec, a eu lieu le mercredi 20 novembre dernier au Centrexpo Cogeco de Drummondville.

« Je ressens une grande fierté et beaucoup de gratitude de voir nos efforts et notre vision pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement reconnus par des acteurs clés de notre milieu. Bien sûr, nous sommes loin d'être parfaits, mais cette reconnaissance nous encourage à redoubler d'efforts dans nos initiatives. [...] Nous aspirons à devenir une ferme de référence au Québec en matière d'agriculture biologique. Nous développons un modèle d'affaires responsable répondant aux enjeux actuels en termes d'écologie, d'impact social et d'économie », a-t-elle commenté.

À son avis, son entreprise s'est démarquée grâce à leur volonté de diminuer la production de déchets, notamment en limitant le suremballage, en achetant du matériel de seconde main (autant que possible) et en distribuant les légumes en vrac ou dans des contenants réutilisables ou compostables.

### BYE BYE BEAUCE

La ferme maraîchère déménagera cet hiver à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, également en



Lauriane Bordes de la Microferme des Petits Pouceux. (Photo gracieuseté)

Chaudière-Appalaches, ceci en tant que locataire de la ferme biologique (en fiducie) Vallée des Prairies. Le changement permettra à la Microferme des Petits Pouceux d'augmenter sa production sur deux hectares (plutôt qu'un hectare et demi), en plus de lui donner accès à quelques équipements et machines supplémentaires.

« Ça va améliorer la qualité de vie des trois associés. [...] Nous sommes en démarche pour créer une coopérative de solidarité dans le but de reprendre la ferme », a-t-elle précisé.

Mentionnons que la Microferme des Petits Pouceux est en production depuis huit ans.

## TORDEUSE DES BOURGEONS D'ÉPINETTE

# La prolifération augmente

**ERIC GOURDE**  
egourde@icimedias.ca

**FORÊT.** On s'y attendait et la voilà. La tordeuse des bourgeons d'épinette (TBE) rejoint finalement des territoires en Chaudière-Appalaches, se dirigeant vers l'ouest à une cadence plus élevée que prévue. Sa progression aurait même triplé, par rapport à son évolution des dernières années, indique Jean-Pierre Faucher, directeur de l'Agence de mise en valeur des forêts privée des Appalaches.

« On voyait une dizaine de kilomètres habituellement, sauf que cette année, on parle d'une trentaine de kilomètres vers l'ouest. Elle a progressé en superficie, mais aussi en sévérité. Les dommages sont donc plus importants », observe-t-il.

Il ajoute que plusieurs raisons peuvent expliquer cette progression et son étendue. « Les populations étaient quand même élevées et ce sont les vents dominants, à la mauvaise période, qui ont possiblement poussé l'insecte plus loin sur le territoire. Nous avons aussi un gros garde-manger pour elle dans la région avec beaucoup de sapins et d'épinettes. Elle a tout ce qu'il faut pour s'alimenter et progresser », ajoute-t-il.

L'été 2024 a permis de remarquer son apparition de manière significative dans la MRC de Montmagny, notamment à Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Paul, Saint-Fabien, Sainte-Apolline et autres, indique M. Faucher. « C'est à des niveaux modestes, mais on remarque des dommages sur le terrain. Nous sommes à peine à 5 km de Bellechasse et des Etchemins, alors il est facile de prévoir qu'elle fera son apparition l'été prochain. »

Des traces de sa présence ont d'ailleurs été décelées à Armagh, Saint-Philémon et Saint-Magloire. D'autres foyers plus modérés ont aussi été observés à Beauceville, Saint-Joseph et Sainte-Aurélié, mais que les forêts n'ont pas été sondées de manière exhaustive. Les dommages semblent toutefois inexistantes, pour le moment.

### ARROSAGE PRÉVENTIF

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts devrait étendre son programme de protection des peuplements au moyen de pulvérisations aériennes d'insecticide biologique dans certaines forêts atteintes par l'insecte au cours de l'été. La superficie pour Chaudière-Appalaches en 2024 était d'environ 7 000 hectares et se situait dans les secteurs de Montmagny et L'Islet.

L'année 2025 marquera toutefois le lancement d'une démarche ayant pour but de recueillir des signatures de protocoles d'entente avec les propriétaires forestiers des MRC de Bellechasse et des Etchemins



La tordeuse des bourgeons d'épinette risque de causer des dégâts dans la région dans un avenir rapproché. (Photo MFFP)

pour les rendre admissibles au programme, confirme Jean-Pierre Faucher. « Étant donné l'ampleur du travail, ces signatures se feront progressivement et priorisant les secteurs déjà touchés par l'épidémie », précise-t-il.

Contrairement au Nouveau-Brunswick et à l'État du Maine, au Québec, l'arrosage se fait une fois que la présence de l'insecte est établie et que des dommages sont observés sur le territoire. « Il ne se fait pas encore d'arrosage préventif dans la province. On attend qu'il y ait un certain niveau de dommages et de population observés. Le tout se fait par relevé aérien, mais aussi par relevé terrestre à l'occasion. L'arrosage au Québec fonctionne très bien, sauf qu'il ne faut pas arrêter avant d'avoir enrayé l'épidémie. »

La récupération des espèces touchées par la prolifération de l'insecte est même déjà en cours, indique M. Faucher. « On ne fait pas que de la coupe préventive, on a une étape de plus. Dans la MRC de L'Islet, on voit déjà que des sapins n'ont plus d'aiguilles. Les arbres ne peuvent plus grandir et faire de photosynthèse, alors c'est terminé », résume-t-il.

Cela dit, la région de Chaudière-Appalaches n'est pas la seule au Québec à être touchée, même que la progression a été davantage élargie ailleurs au Québec. Selon M. Faucher, les signaux observés ailleurs dans la province indiquent que la région se situe au beau milieu de deux vagues de progression qui pourraient se rejoindre éventuellement.

Il faut se méfier, car si l'épidémie qui nous touche provient de l'Est, la Mauricie et le Centre-du-Québec sont aussi touchés et ce sont les vents dominants qui la transportent. Ça commence à se rejoindre et nous sommes comme entre les deux », illustre-t-il.

**SCF Conseils**

Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Une équipe composée de professionnels en comptabilité et fiscalité agricole et forestière

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Nos bureaux :

**Saint-Georges**

2550, 127<sup>e</sup> Rue, G5Y 5L1  
Tél. : 418 228-5588

**Sainte-Marie**

1135, boulevard Vachon Nord, G6E 1M9  
Tél. : 418 386-5588

Sans frais : **1 888 938-3872**

Télécopieur : **418 228-3943**

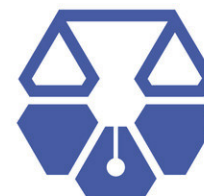
### Nos services

- ✓ Planification fiscale
- ✓ Déclaration de revenus
- ✓ Comptabilité
- ✓ Agri-stabilité
- ✓ Transfert de ferme et de boisé

Et plus encore !

[www.scfconseils.ca](http://www.scfconseils.ca)

>43085-3



**L'HEUREUX LESSARD**  
NOTAIRES

Notaires et conseillers juridiques

*“Les écrits restent...”*

105, rue de Brébeuf, Saint-Lambert-de-Lauzon  
Tél.: 418 889-9755 | SF: 1 866 889-9755

>43994-1

# Bientôt tous diplômés en agriculture... et boursiers !

**JOHANNE MARTIN**

Collaboration spéciale, *La Terre de chez nous*

**BOURSES.** Trois – bientôt quatre – bourses de la Fondation Audrey-Lehoux remises au sein d'une même fratrie à un an d'intervalle pour chacune d'entre elles : voilà un fait sans doute unique ! Issus d'une famille agricole de Saint-Lambert-de-Lauzon, Maude, Alexandra, Xavier et Audrey Labbé marquent ainsi l'histoire.

« Je ne sais pas si c'est quelque chose qui est déjà arrivé, mais si c'est le cas, ça n'a pas dû se produire souvent depuis que la Fondation Audrey-Lehoux a été mise en place il y a 25 ans ! À la base, les familles de quatre enfants sont plutôt rares aujourd'hui. Si on ajoute à cela que tous ont un diplôme dans le domaine agricole, c'est encore plus rare », note l'aînée, Maude Labbé, agroéconomiste de formation.

Rappelons que la Fondation Audrey-Lehoux vise à récompenser la persévérance scolaire et l'engagement social de jeunes finissants du milieu de l'agriculture dans la région de la Chaudière-Appalaches. Celle-ci a été fondée en 2000 par la famille d'Audrey Lehoux, fille de producteurs dynamique qui étudiait en vue de prendre la relève à la ferme, mais qui est malheureusement décédée d'un cancer à 18 ans.

## VERS UN PROCESSUS DE RELÈVE

Alors que Maude a obtenu un baccalauréat en agroéconomie et occupe un poste de directrice de comptes chez Desjardins pour le marché agricole, Alexandra et Xavier détiennent quant à eux un DEC

en Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) et travaillent dans l'entreprise familiale, la ferme laitière Duhibou. En mai, Audrey décrochera elle aussi un DEC en GTEA du Cégep de La Pocatière.

« Mes parents représentent la deuxième génération à la tête de l'exploitation. Un processus de relève sera éventuellement enclenché et nous avons tous les quatre de l'intérêt à reprendre la ferme, mentionne Maude. Présentement, nous sommes impliqués de diverses manières et faisons souvent des expositions agricoles. C'est d'ailleurs grâce à ça que nous connaissons bien les Lehoux, puis leur fondation. »

## LA BOURSE QUI A PROPULSÉ SA CARRIÈRE

Alexandra a été la première de la fratrie à recevoir une bourse Audrey-Lehoux il y a trois ans, suivie de Maude en 2023 et de Xavier l'an dernier. Audrey déposera, pour sa part, sa demande dans les prochains mois. Depuis 25 ans, la Fondation a versé près de 400 000 \$ à 400 finissants. Lors de la plus récente remise, 38 jeunes se sont partagé quelque 25 000 \$ en bourses d'une valeur allant de 400 à 2 000 \$.

« La Fondation Audrey-Lehoux a une excellente réputation, ce qui fait que j'en ai beaucoup entendu parler dans mon milieu de travail et ça a facilité mon intégration. Ça a fait en sorte que je me suis fait connaître au sein de Desjardins en dehors de mon équipe à Lévis. C'est quand même non négligeable en début de carrière ; ça m'a permis de me propulser dans l'organisation », conclut fièrement Maude Labbé.



Maude, Xavier et Alexandra Labbé ont tous les trois reçu une bourse de la Fondation Audrey-Lehoux.

(Photo gracieuseté de la famille Labbé)

**réseau agriconseils**

Des **services-conseils** agricoles spécialisés, partout au **Québec!**

Aide financière disponible pour les producteurs et les transformateurs alimentaires artisans : **de 50 % à 75 %.**

Faites appel à des experts pour atteindre vos objectifs. **Communiquez avec votre Réseau.**

1 866 680-1858  
www.agricconseils.qc.ca

>42621-1

**SÉRIES 1100 & 2100**

**0% 84 MOIS**

**+ 2000\$**

**DE REMISE EN ARGENT**  
ou jusqu'à 5 000\$ de remise en argent

**mahindra SURPASSER LA CONCURRENCE.**

**Lessard MÉCANIQUE**

1025, 187<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (coin boul. Lacroix)  
418 228-2232 • www.lessardmecanique.ca

**mahindra**

VISION TERRE ET FORÊT - Février 2025 - 15

# VENTE D'HIVER



**KUBOTA**  
TRACTEUR M5-111HDCC24



**KUBOTA**  
EXCAVATRICE U17-HGS



**KUBOTA**  
EXCAVATRICE KX040 AVEC CABINE



**KUBOTA**  
EXCAVATRICE KX040-4HG SÉRIE : 33474



**KUBOTA**  
TRACTEUR L2501HST



**KUBOTA**  
TRACTEUR M5-091HDCC12



**NEW HOLLAND**  
TRACTEUR TL100A



**CASE**  
CHARGEUR SUR CHENILLES TR340



**KUBOTA**  
TRACTEUR M6-111DTCC-F



**KUBOTA**  
TRACTEUR L3902DTRC



**KUBOTA**  
TRACTEUR L6060HSTCC SÉRIE : 44894



**KUBOTA**  
TRACTEUR M7060



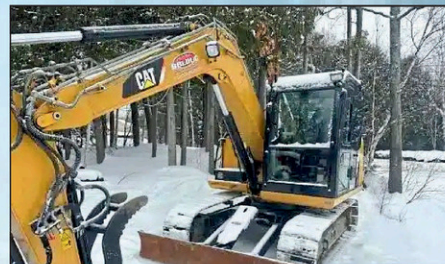
**KUBOTA**  
TRACTEUR L6060HSTCC SÉRIE : 40654



**KUBOTA**  
TRACTEUR M6-111



**KUBOTA**  
L3240 TRACTEUR



**CATERPILLAR**  
EXCAVATRICE 307 E2



**NEW HOLLAND**  
TRACTEUR TS100



**KUBOTA**  
VÉHICULE UTILITAIRE RTV1100



**KUBOTA**  
TRACTEUR BX2370HST



**KUBOTA**  
TRACTEUR L3560HSTC



**GARAGE**  
*Oscar* Brochu  
En agriculture avec vous depuis 1958

722, 8<sup>e</sup> Rue Est, La Guadeloupe  
418 459-6405  
15961, boul. Lacroix, St-Georges  
418 226-5635  
[www.garage-brochu.com](http://www.garage-brochu.com)

